

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1889.

N° 7.

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'école pour la vie — Hygiène scolaire: Conseils aux maîtres sur l'attitude à exiger des élèves durant les exercices de la classe—L'enseignement de la lecture—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections—Problèmes d'arithmétique.—TRIBUNE LIBRE: Revue des faits scolaires — Revue scientifique. — LECTURE POUR TOUS: La Sœur de charité—Cantique à sainte Cécile—Sur les instants qu'on peut donner aux études — Position géographique de la province de Québec—Economie rurale: Soins à donner aux moutons en hiver — Variétés—Châtiment.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 octobre dernier (1889), de faire les nominations suivantes, savoir:

#### *Commissaires d'écoles.*

Comté de Kamouraska, Sainte-Hélène.—M. Joseph Saint-Pierre, fils de Luc, en remplacement de M. Elzéar Roy.

Comté de Rimouski, Sainte-Anne de la Pointe-au-Père.—Révd P. J. Saucier, en remplacement du Révd Philippe Sylvain, absent de la municipalité.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé, les terrains occupés et appartenant à Pierre Boucher, Paul Bérard, Pierre Giguère, Onésime Boucher, Vic-

tor Brousseau et Honoré Brousseau, et les annexer à celle de Maskinongé, dans le dit comté, pour les fins scolaires; ces terrains font partie de Maskinongé, pour les fins civiles et religieuses, par proclamation du 22 mars dernier.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

Québec, 19 octobre 1889.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Saint-Germain de Grantham, dans le comté de Drummond, les quatre premiers lots des sixième et septième rangs du canton de Grantham, et les annexer à la municipalité de Wickham Ouest, dans le même comté, pour les fins scolaires.

### AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher de la municipalité de Sainte-Dorothée No 1, dans le comté Laval, les numéros 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, et 117 du cadastre de la paroisse de Sainte-Dorothée et les annexer à la municipalité du Haut de Saint-Martin, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 d'octobre dernier (1889),

De détacher les lots suivants, savoir:

16a, 16b, 18d, dans le 13<sup>e</sup> rang;  
17a, 17b, 17d, dans le 14<sup>e</sup> rang;  
15a, 17a, 18, 19, 20b, 21b, dans le 15<sup>e</sup> rang;  
15, 16, 17, 17a, 18a, dans le 16<sup>e</sup> rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Cantley, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Étienne de Chelsea, pour les fins scolaires.